

3005137

STC AUDIT ET CONSEIL
Société Anonyme au capital de 521.640 euros
Siège social : 156, chaussée Pierre Curie
CENTRE TERTIAIRE COLBERT
59200 - TOURCOING -

R.C.S. 886.180.181

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 OCTOBRE 2010

L'an deux mille dix

Le 15 octobre à 18 Heures30

Au siège social,

Les actionnaires de la STC Audit et Conseil se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Chaque actionnaire a été convoqué par courrier simple.

Les membres ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Marc WINDAL préside la séance en qualité de Président du Conseil d'administration.

Madame Valérie SCHATTEMAN et Monsieur Frédéric DELAHOUSSE, les deux membres représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataire, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Séverine de SURMONT assume les fonctions de Secrétaire.

La société AUDITEUROP, Commissaire aux Comptes de la Société régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 22680 actions sur les 22.680 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus du quart du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R-225-66 et suivants du Code de commerce et déclare que les documents et renseignements visés aux articles R-225-81 et R-225-83 dudit Code de commerce ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

pu

SA J F

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Monsieur Frédéric DELAHOUSSE en qualité de nouvel administrateur

Monsieur Le Président informe les actionnaires que Monsieur Henri DELEZENNE a cédé ses actions et n'est plus actionnaire de notre société. Il a remis sa lettre de démission au 30 septembre 2010. La société ne comportera plus que 2 administrateurs et que par conséquent il faut procéder à une nouvelle nomination en vue de son remplacement. Il propose Monsieur Frédéric DELAHOUSSE en qualité de nouvel administrateur.

Afin de faire coïncider l'ensemble des mandats des administrateurs, il est prévu que ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2014.

Il précise que Monsieur Frédéric DELAHOUSSE n'est pas actionnaire de la société mais par l'intermédiaire d'une société holding qui a été régulièrement agréée. Afin de se conformer à la loi un prêt à consommation sera mis en place et Monsieur Marc WINDAL prêtera une action.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires désignent en qualité de nouvel administrateur Monsieur Frédéric DELAHOUSSE. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des associés qui statuera sur les comptes clos au 30 septembre 2014.

Mr Frédéric DELAHOUSSE demeure au 21 bis, rue Victor Hugo à NOUVAUX.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident de confier au porteur de la présente le soin de procéder aux formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 Heures 30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres du bureau

*Don pour acquisition des
fonctions d'administrateur*

